

Re-Inscription à l'Association GYM TONIC

Saison 2024 / 2025 (ADULTES / + 16 ans)

À transmettre **avant le 30 mai** à:

Emilie MOREAU – 88, rue du Four - St Laurent des Autels - 49270 OREE D'ANJOU

INFORMATIONS ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : F G

Né(e) le : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____

E-mail : _____@_____

(Merci de joindre une enveloppe timbrée pour les personnes ne possédant pas d'adresse mail)

ACTIVITÉ(S) PRATIQUÉE(S) ET COTISATION

<input type="checkbox"/> gym tonique jeudi 20h15	82 €	<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Remise bons U ... x 5 € <i>sur ma réinscription à déduire du montant total.</i> <input type="checkbox"/> Demande de reçu (CE...)
<input type="checkbox"/> gym détente mardi 10h15	82 €	
<input type="checkbox"/> stretching et relaxation lundi 20h30 (15 places)	140 €	
<input type="checkbox"/> gym douce sénior mercredi 9h (15 places)	140 €	
<input type="checkbox"/> gym douce et relaxante lundi 19h15 (10 places)	167 €	
<input type="checkbox"/> gym douce et relaxante mercredi 18h (10 places)		
<input type="checkbox"/> gym douce et relaxante mercredi 19h15 (10 places)		
<input type="checkbox"/> gym douce et relaxante mercredi 20h30 (10 places)		
Double inscription		
<input type="checkbox"/> gym détente ET gym douce sénior	152 €	
<input type="checkbox"/> gym tonique ET stretching relaxation	152 €	
<input type="checkbox"/> stretching relaxation ET gym douce et relaxante* * <input type="checkbox"/> mercredi 18h <input type="checkbox"/> mercredi 19h15 <input type="checkbox"/> mercredi 20h30	237 €	

NB : En fonction des demandes, un cours de gym douce et relaxante pourrait basculer en cours de stretching.

ASSURANCES

ASSURANCES	<input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance de la notice d'informations assurance (page 2) et notamment de la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires.
------------	---

CERTIFICAT MEDICAL ET ATTESTATION DE REPONSE au questionnaire de sante QS-SPORT (PAGE 2)

RENOUVELLEMENT DE LICENCE	<input type="checkbox"/> J'ai répondu NON à toutes les questions du QS-SPORT, je ne joins pas de certificat médical. <input type="checkbox"/> J'ai répondu OUI à une ou plusieurs questions du QS-SPORT, je joins un certificat médical.
---------------------------	---

Je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Date et signature :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS Sports »

A conserver
par l'adhérent

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*

Durant les 12 derniers mois

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans accord médical ?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

À ce jour

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, ...) survenu durant les 12 derniers mois ?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

*NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

NOTICE D'INFORMATIONS ASSURANCES

Chaque adhérent bénéficie des garanties souscrites par l'association GYM TONIC auprès de Groupama Loire Bretagne dont le siège départemental est : 3-5 avenue du Grand Périgné 49070 BEAUCOUZE.

Ce contrat vous assure pendant la pratique du sport organisé par GYM TONIC pour les garanties suivantes :

- 1) Contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous pouvez causer à des tiers (RC)
 - 2) Contre les conséquences financières des dommages corporels dont vous êtes victimes (garantie Accidents Corporels).
- Ces garanties interviennent sous déduction de vos garanties personnelles (couverture sociale et vos assurances privées).
Voici le résumé des garanties souscrites (document non contractuel)

MONTANTS GARANTIS ET FRANCHISES 2022 - Option 2

Montants indexés suivant l'évolution de l'indice AGIRC = 0,4422 au 01/11/2020

Garanties	MONTANTS DES GARANTIES par sinistre	FRANCHISES par sinistre
Prestations de base		
Décès	9 637 €	Le taux d'incapacité permanente doit être supérieur à 10 % (sauf pour les associations sportives)
Incapacité permanente	19 275 €	
Frais dentaires	72 € par dent 96 € par article d'optique } à concurrence de 1 180 €	Sans
Articles d'optique		
Arrêt de travail supérieur ou égal à 90 jours	10 % du montant du capital souscrit en cas d'incapacité	
Frais de recherche	5 535 €	
Prestations complémentaires		
Frais de soins	578 €	Sans
Arrêt de travail inférieur ou égal à 90 jours	9 € par jour	15 jours

Pour toute information sur le contrat d'assurance, ou en cas de sinistre, vous pouvez contacter Groupama service Associations au **02.41.35.81.88** ou par mail : collprivees@groupama-loire-bretagne.fr

IMPORTANT !

L'association Gym TONIC attire l'attention de ses adhérents sur le risque inhérent à la pratique du sport et sur la nécessité d'être correctement assuré contre les conséquences des dommages corporels dont ils pourraient être victimes. Sachez également que les garanties souscrites par le contrat souscrit par GYM TONIC ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. L'adhérent est invité à se rapprocher de son conseiller en assurances qui pourra lui proposer des garanties complémentaires et adaptées à sa situation personnelle.